

2 avril 2020 | Numéro 23

MOT DU PDG

Nouvelle priorisation pour le dépistage de la COVID-19

Les autorités de Santé publique annoncent aujourd'hui la révision de la priorisation des dépistages de la COVID-19 afin d'obtenir plus rapidement un portrait juste de certains groupes qu'il s'avère important de surveiller.

Dorénavant, les personnes vulnérables à risque de développer des complications seront prioritairement dépistées, tout comme les professionnels de la santé présentant des symptômes. En tout, cette nouvelle échelle de priorisation comporte 6 échelons. Cette nouvelle approche permettra de prendre de meilleures décisions cliniques et d'avoir un portrait épidémiologique plus représentatif des besoins réels de la population et du réseau de la santé.

Notre clinique de dépistage demeurera en fonction et vous aurez tous encore accès au service interne à cet effet. Il suffit toujours de faire appel au Service de prévention et promotion de la santé pour faire part de vos besoins.

En terminant, bien que nos différentes installations ne soient pas complètement épargnées par la pandémie, je suis rassuré de constater que la situation est bien en contrôle et que malgré les contraintes, nous réussissons à protéger adéquatement les gens vulnérables sous notre responsabilité. Ceci est le fruit de votre professionnalisme, de votre mobilisation et de votre respect des directives en vigueur. Un immense merci à toutes et tous!

Sylvain Lemieux

Président-directeur général

PORTRAIT EN CHIFFRE

Au Québec

En date d'aujourd'hui, 5 518 cas de COVID-19 ont été confirmés au Québec, dont 2 642 à Montréal et 337 dans l'Est.

Pour plus de détails sur la situation au Québec, consultez les données à jour et validées sur le site Web de [l'Institut de santé nationale de santé publique](https://www.institut-santé-nationale.gc.ca/fr).

Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

Dans notre CIUSSS

Au 2 avril	Dépistés	Résultats positifs	Résultats négatifs	En isolement
Nombre d'employés	916	59	605	286

Tel que promis, nous souhaitons vous tenir informés des unités ou des services ayant deux personnes ou plus qui ont été dépistées avec résultats positifs à la COVID-19. Ainsi, nous vous informons qu'aujourd'hui, au CHSLD Joseph-François-Perrault, dix cas ont été confirmés alors qu'on en compte actuellement sept au CHSLD Nicolet. Le personnel et des résidents ayant été en contact avec ces cas positifs ont été dépistés et lorsque nécessaire, des résidents ont été mis en isolement pour éviter de propager le virus.

INFORMATION DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Récupération et réutilisation des masques N95

Conformément à la directive ministérielle relative à la réutilisation des masques N95, un processus de récupération de ces équipements de protection personnelle a été élaboré par le Direction des services techniques.

Dès demain, le vendredi 3 avril, des contenants seront installés dans toutes les unités de soins critiques à l'HMR, l'HSCO et l'IUSMM. Ces unités sont l'urgence, les soins intensifs, l'imagerie médicale et les unités dédiées à la COVID-19. On demande à tout utilisateur de déposer son masque N95 usagé dans ces contenants. L'équipe d'entretien ménager s'occupera de les récupérer pour une éventuelle désinfection.

Par ailleurs, afin d'être en mesure de réutiliser ces masques, le Service de prévention et de contrôle des infections a élaboré une procédure disponible sur [l'intranet](#) ou de l'extérieur du CIUSSS via [l'Extranet](#) dans la section COVID-19 > Prévention des infections > Mesures et précautions > Onglet EPI avec masque N-95.

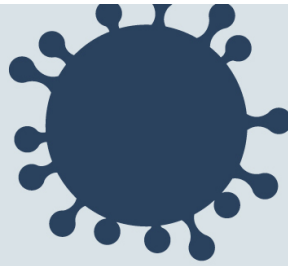
Critères de priorisation de dépistage

Tel qu'indiqué dans le mot du PDG, madame McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, a annoncé aujourd'hui la révision des critères de priorisation de dépistage.

Dorénavant, les clientèles qui recevront un test de dépistage prioritaire sont les suivantes :



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

- P1 : les patients hospitalisés et ceux qui se présentent à l'urgence qui ont un diagnostic clinique ou radiologique compatible avec la COVID-19;
- P2 : les professionnels de la santé symptomatiques en contact direct avec les patients, incluant les ambulanciers;
- P3 : les résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée et de résidences privées pour aînés symptomatiques ou exposés dans leur milieu de vie à une situation d'éclosion (au moins deux cas) ou de décès inattendu avec une cause respiratoire infectieuse suspectée;
- P4 : les personnes symptomatiques vivant en région éloignée, dans une communauté isolée ou issue des Premières Nations/Inuits, qui ont un accès limité à un hôpital;
- P5 : les premiers répondants ou les travailleurs du système de sécurité publique symptomatiques et les autres travailleurs fournissant des services essentiels;
- P6 : certaines personnes symptomatiques de la communauté, sur recommandation directe du directeur de Santé publique.

Mise en place de cliniques désignées d'évaluation

Près de 100 cliniques désignées d'évaluation (CDÉ) seront mises en place au sein des cliniques existantes, dont un peu plus de 50 d'entre elles sont déjà actives. Celles-ci auront le mandat de procéder à l'évaluation médicale de tout patient qui désire une consultation médicale de première ligne et qui présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à ceux de la COVID-19. Des mesures d'atténuation de la transmission de la COVID-19 et des corridors spécifiques y seront établis. Le dépistage sera à présent réalisé dans ces cliniques d'évaluation. Cela permettra de concentrer l'offre de services dans un même endroit et d'assurer une réponse plus complète aux besoins des patients.

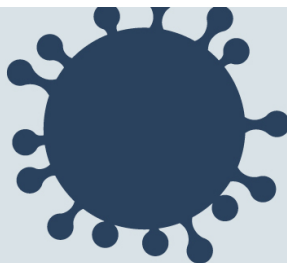
Pour le territoire de l'Est, six cliniques ont été identifiées. Leurs noms et leurs lieux seront annoncés dans les jours à venir.

SOURCES D'INFORMATION

- **Topos** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > TOPO quotidien](#)
- **Foire aux questions** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > Vous avez des questions ?](#)
- **Ligne COVID-19 du personnel** (interrogations et dépistage) : 514 251-4072 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne COVID-19 des gestionnaires** : 514 251-4044 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne psychosociale au personnel** : 514 251-4935 (7 h à 17 h, lundi au vendredi).



Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

- **PAE** : 1 800 361-2433. Consulter la section sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [COVID-19 > Votre PAE, accessible en tout temps](#)
- **Journal interne Le Fil** : [lefil.ca](#)
- **Site Web du MSSS | Directives cliniques aux professionnels** : [MSSS > Professionnels > COVID-19](#)
- **Site Web général du MSSS** : [quebec.ca/coronavirus](#)
- **Ligne COVID-19 pour la population** : 1 877 644-4545

Pour accéder à l'intranet/Extranet depuis votre domicile :

Allez à extranetcemtl.com | Nom d'utilisateur : CIUSSS | Mot de passe : cemtl



**Les agents de sécurité
sont aussi vos anges gardiens.**

Respectez-les, observez les consignes.

